

SÉANCE DU 27 MAI 2019

2019-05-121 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 21 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt sept mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, François-Didier BASSET , Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Alain ARNOUD , Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT

Absents :

Jean François MARTINEZ, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE, David RESENDÉ, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Catherine VIANDON pouvoir à Sabine AGGOUN , Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel FOULHOUX pouvoir à Sylvie BOISSEL, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jacques MESPLEDE pouvoir à Sophie BLANCHETON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Bernard PIOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

JEUNESSE

SUBVENTION À L'ASSOCIATION "JEUN'S ATTITUDE" AU

Envoyé en préfecture le 03/06/2019 - 2/2

Reçu en préfecture le 03/06/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190527-2019_05_121-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, Vice-présidente en charge de la Jeunesse,

L'association « Jeun 's Attitude » développe un projet d'actions à destination des jeunes sur le secteur de Saint Quentin de Baron.

Ce projet a pour objectif de :

- valoriser l'implication des jeunes dans l'accompagnement de projet,
- offrir une première expérience professionnelle,
- favoriser l'envie de continuer à s'impliquer dans la vie locale de manière citoyenne,
- faciliter la transmission de l'information ainsi que la mobilisation des jeunes au sein de l'association,
- offrir des activités sportives, ludiques, culturelles diversifiées et complémentaires.

En 2019, l'association prévoit d'organiser une formation BAFA et PSC1, des sorties, des ateliers, trois mini-camps (sportif et culturel) en juillet et en août et participer au Rallye Europ Raid.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 20 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 1 600 € au titre de l'année 2019,
- signer la convention afférente.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 03 juin 2019
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception, par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 27 MAI 2019

2019-05-122 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 21 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt sept mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, François-Didier BASSET , Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Alain ARNOUD , Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT

Absents :

Jean François MARTINEZ, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Catherine VIANDON pouvoir à Sabine AGGOUN , Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Michel FOULHOUX pouvoir à Sylvie BOISSEL, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jacques MESPLEDE pouvoir à Sophie BLANCHETON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Bernard PIOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

JEUNESSE

FIXATION DES TARIFS DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE BUREAU DES ESPACES JEUNESSE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ 2019

Envoyé en préfecture le 03/06/2019 – 2/3

Reçu en préfecture le 03/06/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190527-2019_05_122-DE

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, Vice-présidente en charge de la Jeunesse,

Chaque été, La Cali ouvre les portes des lieux dédiés aux jeunes à Abzac, Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Arveyres, Izon et Saint Seurin sur l'Isle.

L'essentiel du programme estival, culturel, sportif et de découverte est communiqué aux jeunes du territoire, distribué à près de 8 000 exemplaires notamment dans tous les collèges et lycées.

Les animateurs sont mobilisés pour proposer chaque jour des activités sur place ou avec d'autres structures, ou encore partir en séjours.

Pour faciliter l'accès des jeunes aux séjours, des tarifs ont été créés en fonction des ressources des parents à partir de tranches de quotient familial.

Cette volonté politique est confortée par le Conseil Départemental, la CAF et la MSA, qui participent également au financement de ces séjours.

Pour tous les séjours, le remboursement ne pourrait être accordé qu'à la condition de présenter un justificatif médical.

Vu l'avis de la commission Jeunesse du 20 mai 2019,

Vu l'avis du bureau communautaire du 20 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à fixer les tarifs des séjours organisés par les structures jeunesse de La Cali pendant les vacances d'été 2019, selon la grille tarifaire ci-dessous.

SEJOURS ETE 2019 (par ordre chronologique)	STRUCTURES (responsables de l'organisation)	TARIFS (selon le quotient familial)
SEJOUR ITINERANT 09 au 12 juillet (3 jours) 8 jeunes – 11/17 ans	IZON	Inférieur à 600 € : 24 € Entre 601 et 850 € : 29 € Entre 851 et 1100 € : 39 € Entre 1101 et 1250 € : 49 € Entre 1251 et 1500 € : 59 € Plus de 1500 € : 69 €
SEJOUR A BISCAROSSE 08 au 12 juillet (5 jours) 16 jeunes – 11/17 ans	ST DENIS DE PILE	Inférieur à 400 € : 95 € Entre 401 et 900 € : 105 € Plus de 900 € : 115 €
SEJOUR AU PORTUGAL : FARO 15 juillet au 20 juillet (6 jours) 20 jeunes – 11/17 ans	IZON/ARVEYRES	Inférieur à 600 € : 307 € Entre 601 et 850 € : 312 € Entre 851 et 1100 € : 322 € Entre 1101 et 1250 € : 333 € Entre 1251 et 1500 € : 348 € Plus de 1500 € : 368 €
SEJOUR A ITXASSOU 15 au 20 juillet (6 jours) 16 jeunes – 11/17 ans	COUTRAS	Inférieur à 400 € : 115 € Entre 401 et 900 € : 125 € Plus de 900 € : 135 €

<p>SEJOUR A HOURTIN 23 au 25 juillet (3 jours) 16 jeunes 11/17 ans</p>	<p>ABZAC</p>	<p>Entre 401 et 900 € : 58 € Plus de 900 € : 68 €</p>
<p>SEJOUR A LEON 22 juillet au 26 juillet (5 jours) 24 jeunes – 11/17 ans</p>	<p>ST SEURIN SUR L'ISLE</p>	<p>Inférieur à 400 € : 32 € Entre 401 et 900 € : 42 € Plus de 900 € : 52 €</p>
<p>SEJOUR AU ZOO DE BEAUVAL 29 au 31 juillet (3 jours) 48 jeunes – 11/17 ans</p>	<p>ABZAC – COUTRAS – GUITRES – ST DENIS DE PILE</p>	<p>Inférieur à 400 € : 40 € Entre 401 et 900 € : 50 € Plus de 900 € : 60 €</p>
<p>SEJOUR A L'ILE D'OLERON 05 au 09 août (5 jours) 16 jeunes – 11/17 ans</p>	<p>GUITRES</p>	<p>Inférieur à 400 € : 85 € Entre 401 et 900 € : 95 € Plus de 900 € : 105 €</p>
<p>SEJOUR A LARUNS 19 août au 23 août (4 jours) 16 jeunes – 11/17 ans</p>	<p>IZON</p>	<p>Inférieur à 600 € : 66 € Entre 601 et 850 € : 71 € Entre 851 et 1100 € : 81 € Entre 1101 et 1250 € : 91 € Entre 1251 et 1500 € : 106 € Plus de 1500 € : 126 €</p>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
 Fait à Libourne 03 juin 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



(Handwritten signature)

Envoyé en préfecture le 03/06/2019

Reçu en préfecture le 03/06/2019

Affiché le



ID : 033-200070092-20190527-2019_05_122-DE